Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

États financiers
Au 30 novembre 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

PROJET

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Association Chasse et Pêche Fléchée inc.,

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC.** (Organisme), qui comprennent le bilan au 30 novembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 novembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserves

Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant le poste Autres produits, présenté à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 30 novembre 2025, pour un montant de 25 947 $. L'organisme ne disposait pas d'une documentation justificative adéquate nous permettant de corroborer la nature, l'exhaustivité et l'exactitude de ce poste. En conséquence, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements auraient été nécessaires à l'égard des produits, de l'excédent (Insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice et de l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

PROJET

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PROJET

Société de comptables professionnels agréés

La Tuque, Canada
Le

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2025	2024
PRODUITS		
Cotisations, forfaits et autres droits (annexe A)	**296 984 $**	289 915 $
Subventions (annexe B)	**47 220**	70 034
Contrats de service (annexe C)	**98 407**	122 435
Autres (annexe D)	**133 919**	78 034
	576 530	560 418
CHARGES		
Administration (annexe E)	**220 104**	257 380
Protection et amélioration faunique (annexe F)	**32 093**	34 582
Ponts et chemins (annexe G)	**90 659**	101 554
Poste d'accueil (annexe H)	**137 101**	159 047
Plan de développement récréotouristique (annexe I)	**17 959**	20 877
Amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (annexe J)	**27 733**	43 046
	525 649	616 486
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**50 881 $**	(56 068) $

PROJET

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	Investi en immobili-sations corporelles	**Non affecté**	**Total**	**2025**	2024
SOLDE, début de l'exercice	**331 912 $**	**81 688 $**	**413 600 $**		469 668 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**(27 734)**	**78 615**	**50 881**		(56 068)
Investissement en immobilisations corporelles	**(5 858)**	**5 858**	**-**		-
SOLDE, fin de l'exercice	**298 320 $**	**166 161 $**	**464 481 $**		413 600 $

PROJET

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

BILAN
Au 30 novembre

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**128 656 $**	52 960 $
Créances (note 3)	**63 182**	118 668
Stocks	**26 303**	26 464
Frais payés d'avance		1 820
	218 141	199 912
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	**707 227**	757 461
	925 368 $	957 373 $

PROJET

BILAN (suite)
Au 30 novembre

	2025	2024
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	**6 244 $**	3 851 $
Dettes de fonctionnement (note 6)	**45 738**	112 834
Produits reportés	**-**	1 540
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	**19 980**	23 912
	71 962	142 137
DETTE À LONG TERME	**101 765**	91 616
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	**287 160**	310 020
	460 887	543 773
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	**298 320**	331 912
Non affecté	**166 161**	81 688
	464 481	413 600
	925 368 $	957 373 $

ENGAGEMENT (note 9)

PROJET

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**50 881 $**	(56 068) $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**50 593**	55 962
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(22 860)**	(12 916)
	78 614	(13 022)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	**58 486**	35 480
Stocks	**161**	(25 465)
Frais payés d'avance	**1 820**	1 857
Dettes de fonctionnement	**(67 096)**	(46 747)
Produits reportés	**(1 540)**	-
	70 445	(47 897)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(359)**	(8 322)
Variation des avances à un organsime	**(3 000)**	-
	(3 359)	(8 322)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	**2 393**	(2 687)
Obtention de financement supplémentaire	**30 129**	-
Remboursement de la dette à long terme	**(23 912)**	(65 479)
	8 610	(68 166)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**75 696**	(124 385)
ENCAISSE, début de l'exercice	**52 960**	177 345
ENCAISSE, fin de l'exercice	**128 656 $**	52 960 $

PROJET

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, exploite une zone d'exploitation contrôlée sous la dénomination sociale « ZEC Wessonneau ». Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits tirés des contrats sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Les produits de cartes de membres, droits de passage, de forfaits, de location de prêt-à-camper et de fournitures publicitaires sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Ventilation des charges

L'Organisme ventile une partie de ses charges par fonction : Administration, Protection et amélioration faunique, Ponts et chemins et Poste d'accueil. Les salaires et charges sociales sont répartis au proratades heures travaillées par chaque fonction. Certaines autres dépenses sont réparties selon l'utilisation spécifique par chacune des fonctions.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

PROJET

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks d'articles promotionnels et de billets sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

	Taux
Aménagement du terrain de camping	8 %
Aménagement du terrain de l'aire de repos	8 %
Aménagement faunique	8 %
Bâtisses	4 %
Chemins	10 %
Équipement	20 %
Équipement informatique	55 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %
Outillage	20 %
Ponts et ponceaux	20 %
Prêt-à-camper	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l’encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Apports de biens et services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

PROJET

3. CRÉANCES

	2025	2024
Comptes clients	**32 511 $**	45 434 $
Subventions à recevoir	**27 671**	73 234
	60 182	118 668
Avances		
Organisme, sans intérêts	**3 000**	-
	63 182 $	118 668 $

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2025	2024
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur nette**	Valeur nette
Terrain	**200 $**	**- $**	**200 $**	200 $
Aménagement du terrain de camping	**11 703**	**6 837**	**4 866**	5 289
Aménagement du terrain de l'aire de repos	**7 562**	**4 572**	**2 990**	3 250
Aménagement faunique	**93 440**	**56 489**	**36 951**	40 164
Bâtisses	**53 900**	**27 531**	**26 369**	27 468
Chemins	**691 498**	**514 958**	**176 540**	196 155
Équipement	**1 802**	**383**	**1 419**	1 773
Équipement informatique	**29 285**	**28 877**	**408**	907
Matériel roulant	**151 706**	**144 010**	**7 696**	10 994
Mobilier de bureau	**17 738**	**15 228**	**2 510**	3 137
Outillage	**52 994**	**40 629**	**12 365**	15 456
Ponts et ponceaux	**290 589**	**148 425**	**142 164**	148 087
Prêt-à-camper	**330 544**	**37 795**	**292 749**	304 581
	1 732 961 $	**1 025 734 $**	**707 227 $**	757 461 $

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire sous forme de carte de crédit ne comporte aucune garantie.

PROJET

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs	**28 975 $**	71 731 $
Salaires et vacances courus	**12 712**	15 627
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	**1 027**	1 013
Taxes à la consommation	**3 024**	24 463
	45 738 $	112 834 $

7. DETTE À LONG TERME

	2025	2024
Emprunt, garanti par l'universalité des biens meubles, présents et futurs, corporels et incorporels, remboursable par versement mensuel en capital de 1 665 $ plus les intérêts au taux de 4,75 %, dont le terme vient à échéance en décembre 2026 et comportant une période d'amortissement jusqu'en décembre 2031	**121 745 $**	111 596 $
Emprunt remboursé au cours de l'exercice	**-**	3 932
	121 745	115 528
Portion échéant au cours du prochain exercice	**19 980**	23 912
	101 765 $	91 616 $

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	Versements contractuels	Sous-total	Portion renouvelable	Total
2026 -	19 980 $	19 980 $	- $	19 980 $
2027 -	1 665 $	1 665 $	100 100 $	101 765 $

PROJET

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
SOLDE, début de l'exercice	**310 020 $**	322 937 $
Montants amortis dans les résultats	**(22 860)**	(12 917)
SOLDE, fin de l'exercice	**287 160 $**	310 020 $

9. ENGAGEMENT

Biens immeubles

En vertu d'une entente entre le Ministère des forêts, de la faune et des parcs et l'Organisme, il est spécifié que tous les immeubles acquis ou construits envertu dudit protocole, sont et demeurent la propriété du gouvernement, au fur et à mesure de leur acquisition ou construction, sans aucun droit pour l'Organisme à quelque remboursement ou indemnisation que ce soit.

Toute autre immobilisation non couverte par le protocole d'entente sera dévolue à un organisme exerçant une activité analogue, selon les lettres patentes de l'Organisme.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Au 30 novembre 2025, environ 52 % (2024 - 64 %) des comptes clients sont à recevoir de deux clients (2024 - deux clients).

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à son emprunt bancaire, ses dettes de fonctionnement et à la dette à long terme.

11. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

PROJET

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

ANNEXES
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2025	2024

A - COTISATIONS, FORFAITS ET AUTRES DROITS

Cartes de membre	**19 386 $**	19 687 $
Chasse à l'orignal	**24 894**	24 756
Chasse à l'ours	**2 036**	2 164
Chasse au petit gibier	**16 434**	15 826
Droit de passage pour la pratique de toutes les activités	**8 382**	14 456
Droit de passage quotidien	**30 005**	31 007
Gros forfaits	**108 247**	105 916
Pêche à la journée	**41 488**	30 618
Pêche forfait	**46 112**	45 485
	296 984 $	289 915 $

B - SUBVENTIONS

Corporation du Pont de la Rivière-aux-Rats	**- $**	32 026 $
Emploi été Canada	**-**	4 245
Fédération Québécoise des Clubs Quads	**5 799**	5 629
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	**10 000**	10 000
Ministère des forêts, de la faune et des parcs	**5 150**	5 500
Ville de La Tuque	**26 271**	12 634
	47 220 $	70 034 $

C - CONTRATS DE SERVICE

Commissions des autres zecs	**191 $**	38 224 $
Corporation du Pont de la Rivière-aux-Rats	**98 216**	84 211
	98 407 $	122 435 $

D - AUTRES

Autres produits	**37 479 $**	4 073 $
Locations de Prêt-à-camper	**48 042**	43 827
Locations de terrain de camping	**21 040**	14 690
Contributions pour réfection des chemins	**20 318**	9 920
Ventes et fournitures publicitaires	**7 040**	5 524
	133 919 $	78 034 $

PROJET

	2025	2024

E - ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	**103 191 $**	109 495 $
Assurances	**545**	-
Cotisations et affiliations	**13 045**	1 523
Créances douteuses	**-**	230
Entretien et réparation	**666**	1 412
Fournitures	**2 195**	3 108
Fournitures de bureau et papeterie	**2 203**	750
Frais bancaires	**14 958**	17 469
Frais de formation	**-**	455
Frais de voyage et de représentation	**6 391**	8 132
Frais informatique	**2 385**	2 327
Intérêts sur la dette à long terme	**5 821**	7 114
Loyer	**-**	1 800
Publicité	**2 001**	2 191
Services professionnels	**53 723**	50 426
Services sanitaires	**1 541**	33 027
Taxes et permis	**3 002**	9 582
Télécommunications	**8 437**	8 339
	220 104 $	257 380 $

F - PROTECTION ET AMÉLIORATION FAUNIQUE

Salaires et charges sociales	**8 750 $**	9 000 $
Ensemencement	**22 113**	22 624
Fournitures	**4**	-
Frais de formation	**55**	-
Frais de voyage et de représentation	**199**	81
Location d'équipement	**-**	60
Télécommunications	**972**	2 817
	32 093 $	34 582 $

G - PONTS ET CHEMINS

Salaires et charges sociales	**42 345 $**	51 015 $
Entretien	**4 659**	2 611
Frais de matériel roulant	**17 052**	26 000
Frais de voyages et de représentation	**532**	495
Sous-contrat	**26 071**	21 433
	90 659 $	101 554 $

PROJET

H - POSTE D'ACCUEIL

Salaires et charges sociales	**114 648 $**	122 586 $
Articles pour revente	**7 552**	5 489
Assurances	**10 457**	19 299
Combustible et électricité	**449**	1 273
Fournitures	**3 697**	9 841
Frais de voyages et de représentation	**298**	559
	137 101 $	159 047 $

I - PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE

Salaires et charges sociales	**10 000 $**	13 174 $
Entretien de prêt-à-camper	**7 959**	7 547
Fournitures	**-**	156
	17 959 $	20 877 $

J - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissement des immobilisations corporelles	**50 593 $**	55 962 $
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(22 860)**	(12 916)
	27 733 $	43 046 $

PROJET